

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1956 - page 115

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

ACTION CONCRETE.

Objet : mettre à disposition des locaux pour les lycéens, les étudiants (bénéficiaires) et les associations ayant signé une convention (association en résidence) afin d'y proposer des activités et des services ainsi que d'offrir un cadre propice à la mise en oeuvre d'activités à caractère artistique et sociale dans un esprit d'entraide et de partage ; l'association « Action Concrète » a pour but de favoriser la valorisation et la mutualisation des lieux, des moyens, la mise en réseau des compétences, offrant aux artistes en résidence un cadre légal et ce afin que chacun puisse mener à bien leurs projets ; les projets sont sélectionnés conformément aux critères fixés par le règlement intérieur, ils doivent tout particulièrement générer des activités d'intérêt général pouvant bénéficier à la collectivité.

Siège social : 30, rue Saint Louis en Île, 75004 Paris 4^e.

Date de la déclaration : 8 mars 2017.